

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Action sociale



DECLARATION DU SENEGAL

78^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point :13.9 de l'ordre de jour	Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent
Document	Documents A78/4 et EB156/2025/REC/1, décisions EB156(29) et EB156(30)
Action attendue	Prendre note du rapport et à examiner, dans le cadre de ses discussions, les questions suivantes : • Quelles actions devraient être prioritaires pour lutter contre les inégalités en matière de santé sexuelle et reproductive, et de santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent(e) ? • Quel soutien le Secrétariat doit-il apporter aux trois niveaux pour accélérer les progrès en direction des cibles connexes des objectifs de développement durable ?
Durée :	2 mn

Monsieur le Président ;

Madame, Messieurs les Vices-Présidents ;

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Mesdames, Messieurs, Honorables délégués ;

Le Sénégal félicite le Directeur Général pour son rapport de situation de la mise en œuvre de la stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent. Le Gouvernement du Sénégal a toujours fait de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent/jeune une priorité. Des efforts importants ont été faits ces dernières années à travers diverses interventions à haut impact parmi lesquelles nous pouvons citer entre autres le renforcement des Soins Obstétricaux et Néonatales d'Urgence, les soins essentiels du nouveau-né, la Prise en charge intégrée de la maladie de l'enfance.

Ceci s'est traduit par une diminution des taux de mortalité rapportée par les EDS : entre 2017 et 2023, la mortalité maternelle est passée de 236 à 153 décès pour 100

000 NV, la mortalité infanto juvénile de 56 à 40 décès pour 1000 NV et celle néonatale de 28 à 23 décès pour 1000 NV.

Cette priorité a été réaffirmée par une nouvelle vision d'accélération de l'atteinte des objectifs consignée dans la lettre de politique sectorielle, matérialisée à travers le plan stratégique intégré de la santé reproductive, maternelle, néonatale, infanto-juvénile , de l'adolescent et de la Nutrition 2024 2025 qui met un focus important sur l'intensification des interventions à haut impact pour améliorer la couverture des indicateurs du continuum des soins, la réduction des inégalités et la résorption des gaps de qualité des soins.

L'opérationnalisation de ce plan se fera à travers la mise en œuvre du plan EWENE-CSA et du plan d'élimination des décès maternels, infantiles et néonatales évitables récemment validés par notre pays.

Cependant, des défis cruciaux persistent encore tels que la mobilisation soutenue des ressources domestiques, le passage à l'échelle des interventions à haut réussies, l'accès équitable à des soins de qualité.

Le Sénégal lance un appel à tous les acteurs afin que :

- ☐ le système de santé des pays soit davantage renforcé à travers ses différents piliers avec une attention particulière sur la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent en prenant en compte les urgences telles que les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, les conflits armés et les épidémies ;
- ☐ la coordination mondiale et régionale soit renforcée avec des données probantes qui justifient que les femmes, les enfants et les adolescents restent au cœur des programmes de santé ;
- ☐ la protection des services de santé, d'éducation et de protection sociale dans les zones touchées par les crises économiques

Le Sénégal prend bonne note du rapport du Directeur Général et s'engage à accélérer la mise en œuvre de la stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016 -2030).

Je vous remercie de votre aimable attention.